

Image not found or type unknown



droit d'acquisition de la nationalité française

Par **nina2945**, le **09/01/2013** à **11:09**

bonjour

mon pere est petit fils d'un caid dans la commune de canstantine -algerie- qui a été décoré chevalier de la légion d'honneur en 1931 et il est également fils d'un caid ayant plus de 10 ans de service dans la meme commune, je veux savoir si mon pere a le droit à l'acquisition de la nationalité française sachant que son pere est mort algerien après l'indépendance.
je vous pris d'agréez monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.